



**HAL**  
open science

# Le pigeon est-il un canard comme les autres ? Esquisse d'une Théorie des Objets Discursifs

Julien Longhi

► **To cite this version:**

Julien Longhi. Le pigeon est-il un canard comme les autres ? Esquisse d'une Théorie des Objets Discursifs. Hilgert E., Palma S., Frath P., Daval R. Les théories du sens et de la référence. Hommage à Georges Kleiber, EPURE, pp.189-203, 2014. <halshs-01010014>

**HAL Id: halshs-01010014**

**<https://shs.hal.science/halshs-01010014v1>**

Submitted on 19 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# ***Le pigeon est-il un canard comme les autres ? Esquisse d'une*** **Théorie des Objets Discursifs**

Julien Longhi  
Université de Cergy-Pontoise  
EA 1392 – CRTF – LaSCoD  
[julien.longhi@u-cergy.fr](mailto:julien.longhi@u-cergy.fr)

La présente contribution vise à examiner deux points importants de la théorie générale du sens et de la référence développée par Georges Kleiber et à esquisser, à partir d'une discussion à propos de l'analyse du terme « pigeon », les bases d'une *Théorie des Objets Discursifs*. Si Georges Kleiber a depuis longtemps balayé de nombreux sujets de sémantique et a développé une théorie de la référence, il a en particulier mis au cœur de sa recherche la notion de dénomination, véritable opérateur dans les analyses sémantiques menées. L'originalité des travaux de Kleiber est d'ancrer l'analyse sémantique dans le réel, en même temps que la linguistique articule les volets langagiers et extralinguistiques. Ainsi, par exemple, la question de la polysémie est traitée de manière « réaliste », tout en s'opposant à une approche logico-grammaticale qui pourrait pourtant être celle d'une vision que l'on peut qualifier d'ontologique. C'est donc au regard de l'originalité et des apports de cette théorie que nous proposerons d'analyser le mot « pigeon » dans le cadre du *Mouvement des Pigeons* qui a eu lieu à la fin de l'année 2012, afin de montrer à la fois les intérêts de ce cadre théorique, et l'inclinaison discursive que nous pensons devoir lui donner pour traiter de phénomènes complexes en discours.

## **La question de la dénomination et de la polysémie dans les travaux de Georges Kleiber**

Pour Kleiber (2003 : 1), la dimension dénominative ne peut être omise pour comprendre le pourquoi des items lexicaux et leur fonctionnement. Pour lui, et « contrairement à la mélodie en vogue du chant des sirènes dynamico-constructivistes, qui promeuvent dans un souci non fixiste (Récanati, 1997) un sens lexical non dénominatif, la sémantique lexicale ne peut faire l'impasse de la notion de dénomination ».

### **La caractérisation de la dénomination**

Plus précisément, il faut considérer deux « morceaux » de sens pour une dénomination (Kleiber, 2003 : 5) :

*a) l'indication qu'il s'agit d'une (catégorie de) chose(s), en somme d'un « tout », avec ses limites ; b) la description ou représentation du type de choses dont il s'agit. L'élément a) est identique pour toutes les dénominations et est marqué iconiquement par l'unité formelle que constitue une dénomination. L'élément b) est celui qui varie de dénomination à dénomination. La combinaison de a)-b) conduit à ce que l'on pourrait appeler le paradoxe sémantique de la dénomination. Quoique b) soit la partie descriptive du sens de la catégorie dénommée - b) décrit ou représente ce qu'est la catégorie en question - il n'arrive jamais à décrire complètement ce sens. Ce paradoxe s'explique plus ou moins aisément : quelles que soient les descriptions ou informations données, elles ne sont pas données par b) comme formant une catégorie, un tout. b) donnant, si l'on veut, les parties, en somme l'analytique interne, il ne peut les ériger en*

*tout et ne peut donc jamais épuiser le sens de la dénomination, puisqu'il y aura toujours le plus supplémentaire de la constitution en tout.*

Une dénomination est donc une description sémantique qui s'adjoint le statut d'un « tout ». Pour projeter cette conception dans le cadre d'une analyse de discours, nous pourrions indiquer que la dénomination déploie en discours un sens et une indication qu'il s'agit d'un usage dénomiatif, par une dimension iconique absente des autres usages. Pour l'illustrer, le cas d'*ophtalmologue* et de *médecin spécialiste des yeux* permet de préciser que la différence capitale se situe dans la différence entre « unité formelle ou tout formel » vs « non unité formelle ou non tout formel » (Kleiber, 2003 : 5) :

*L'unité formelle que constitue ophtalmologue en tant qu'item lexical a pour conséquence de marquer le trait sémantique de 'catégorie de choses', alors que semblable trait sémantique n'est pas associé à la séquence médecin spécialiste des yeux, précisément parce qu'elle n'est pas une unité formelle, préconstruite. Même si les deux sont proches du point de vue du sens, ils se séparent sémantiquement par le fait que seul le premier contient en plus, iconiquement, l'idée qu'il s'agit d'une catégorie de choses.*

Nous ne contestons pas cette différence entre les deux exemples donnés, ni l'analyse qui en est faite. Cependant, du point de vue des usages discursifs, cette distinction ne semble pas forcément tenir compte du déploiement qui peut être fait de ces termes. Ceci permet de poser deux réserves.

- Le volet b) du sens est décrit de manière analytique, mais on peut néanmoins contester la « proximité » des deux expressions du point de vue du sens, dans la mesure où les usages en contexte différencieraient parfois le tout au tout. Pour l'exemple cité, et selon les contraintes interactionnelles, les deux tournures ne seront pas substituables (si par exemple la conversation mentionne des expressions amorcées par *médecin* + extension, *ophtalmologue* ne serait pas pertinent ; inversement, dans un cadre lié à l'institution médicale, *médecin spécialiste des yeux* ne conviendrait pas) ;
- Le volet pragmatique, et c'est compréhensible au regard de l'ancrage théorique, n'est pas retenu. Or, des choix stratégiques peuvent être faits, et des éléments contextuels ou comportementaux peuvent également entrer en jeu (je pourrai parler d'un *ophtalmologue* dont je pense qu'il n'est pas compétent en faisant le geste des guillemets et en parler comme d'un « médecin spécialiste des yeux », plus que d'un « ophtalmologue » ; de même, dans un échange énumérant des types de spécialités, « médecin spécialiste des yeux » pourrait faire aussi office de « tout » dans un ensemble de désignations qui partagent l'item « médecin » par exemple).

Sans invalider strictement les propositions théoriques de Georges Kleiber, notre propos consiste à nuancer la distinction très stable entre les dénominations stables et les désignations ponctuelles par exemple, en les éclairant par des éléments contextuels, pragmatiques, ou génériques, qui font pour nous parti du fonctionnement sémantique.

## **La dénomination et la question de la polysémie**

Kleiber reprend en 2008 ses « pérégrinations sémantiques sur les terres archi-retournées de la polysémie [...] envisagée [...] comme un moyen de catégorisation du monde, de classification du réel » (2008 : 17). S'opposant à cette conception de la polysémie, sa contribution (critique sur ce point) portait sur le modèle élaboré par Honeste (2000) :

*il représente la synthèse la plus élaborée et la plus explicite d'une telle conception et, d'autre part, [...] il a l'avantage, par rapport à la version polysémique de la sémantique du prototype, d'intégrer une composante de caractère phénoménologiquement transdomanial, destinée à justifier le caractère catégoriel des*

*polysèmse, qui se retrouve dans la plupart des théories sémantiques aréférentielles à la mode actuellement* » (Kleiber 2008 : 17-18).

En reprenant une analyse de Noailly (1996) selon laquelle les emplois de *fleuve* pour désigner le cours d'eau seraient un accident, il constatait qu'« il y a toutefois un *hic* dans l'histoire : sans la reconnaissance préalable des catégories ainsi dégradées, il n'y aurait absolument pas reconnaissance de la polysémie [...] il faut reconnaître à ces catégories constitutives de la réunion polysémique une primauté cognitive, à laquelle on ne peut échapper » (Kleiber, 2008 : 32). Selon lui, on a donc :



avec l'idée d'une « primauté cognitive » entre X et x1, et des relations de « dégradation » entre les différents x possibles. Pourtant, à part en se fondant sur l'intuition et le sentiment linguistique, comment peut-on décider qu'un sens est premier et qu'un sens est dégradé ? Si ce n'est d'une conception ontologique du langage, ou historique de la langue, d'où peut-on sinon justifier un traitement qui ne tient pas compte des usages en discours ?

Le double problème identifié dans ces deux points peut se résumer au fondement référentialiste des expressions linguistiques, qui renvoient aux choses par des liens plus ou moins institués ou directs (en opposition à dégradés). Kleiber fonde donc la description sémantique sur la nature du lien référentiel (catégorisation / désignation) et son institutionnalisation ou non (dénomination / désignation).

### **Théorie référentielle *versus* théories aréférentielles : complexifier le débat**

Pourtant, il existe des tentatives de concilier référence et dynamique du sens en discours, et de surmonter les problèmes pointés.

### **Les théories aréférentielles vues par la théorie référentielle**

En filigrane de ces deux points se lit la critique implicite de théorisations qualifiées par Kleiber d'aréférentielles, représentées dans les dernières citations par Honeste. Les deux points évoqués précédemment se rejoignent finalement dans la question plus générale de la conception du langage sous-jacente à la théorie du sens. Il s'agit alors de savoir quel statut le linguiste accorde au monde et/ou au réel. Pour Kleiber (2003 : 2) :

*que le monde réel ne soit qu'une conceptualisation n'est pas trop grave, parce que tout élément de la réalité se trouvant soumis à une telle conceptualisation, c'est-à-dire aucun réel de vraiment réel n'étant accessible en tant que tel, on peut admettre sans trop de prurit philosophique que ce monde perçu, conceptualisé, est ce que nous croyons être la réalité.*

Mais ce qui est important pour comprendre la différence entre la théorie de Kleiber et celles auxquelles il s'oppose, c'est que si la conceptualisation ou modélisation apparaît comme *objective*, c'est « qu'elle bénéficie, étant donné nos structures physiologiques et mentales similaires, d'une certaine *stabilité intersubjective* à l'origine de ce sentiment d'*objectivité* que peut dégager ce monde conceptualisé. La réalité du monde repose avant tout sur une (relative) stabilité intersubjective » (*Ibid.*). Les arguments de Kleiber sont légitimes, et à propos de *fleuve* par exemple, nous souscrivons à la réserve qu'il formule :

*Que les différents emplois d'une polysémie aient à faire avec la référence, c'est un fait que nous ne nions pas, mais qu'on en tire parti pour dire qu'ipso facto ils n'ont aucune validité sémantique ou linguistique, c'est aller beaucoup trop vite en besogne. [...] ils*

*ont une véritable pertinence linguistique, dont ne dispose nullement par contre la catégorie coiffante new look à laquelle on assimile, sur la base d'une cognition qui a bon dos, tout polysème (Kleiber, 2008 : 32).*

Seulement, pour tenter de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain (ou du fleuve), nous pensons néanmoins qu'il est possible de préserver la pertinence linguistique des différents emplois sans pour autant prendre une position telle que celle représentée dans ce point et le point 1, à savoir la primauté cognitive des catégories dites dégradées, et l'existence de dénominations comme des « tout ».

### **(Re)poser la question de la dénomination et de la référence**

En 2003, le numéro de *Langages* coordonné par Lebas et Cadiot faisait justement le point sur la question des théories référentielles / aréférentielles / antiréférentielles. Les auteurs, et les contributeurs au numéro, se situent dans une approche qu'ils qualifient de référentielle, mais posent les termes du débat d'une autre manière. Par exemple, concernant le mot *table* (Lebas et Cadiot 2003 : 4) :

*Le mot table servant à bien d'autres choses qu'à se demander « que signifie table ? », on doit certes s'attendre à des réponses surprenantes. Mais l'erreur serait de considérer qu'il sert à autre chose qu'à référer au monde. L'acte référentiel reste présent quoi qu'il advienne, avec de multiples modulations ou affaiblissements (faire table rase par exemple, ou encore table sur) mais la question reste référentielle : comment le mot table contribue-t-il à constituer des références au monde ? À l'erreur consistant à transformer la question « qu'est-ce que X ? » en « qu'est-ce qu'un X ? », il ne s'agit pas de substituer celle consistant à voir dans la question « qu'est-ce que X ? » un questionnement abstrait, nécessairement anté-référentiel, méta-référentiel, voire anti- ou a-référentiel. Notre projet est finalement de démontrer que le langage est une saisie du monde, pas seulement qu'il est un jeu tourné vers le monde. Il est une activité de constitution plutôt que de représentation, et les rapports entre sens et référent sont de l'ordre de l'extension plutôt que de la correspondance. C'est la leçon (presque) immédiate de l'examen du sens par les emplois, de la phrase par l'énoncé, du texte par le discours. Mais cette leçon semble n'ouvrir que sur une double impasse : ou bien refuser la référence, par un refuge dans l'abstraction et l'afférente opacité des explications, ou bien maintenir la référence en bâtissant un monde lui-même abstrait, une sorte de monde « ad hoc ».*

Selon eux, « l'essence de cette solution réside dans un retour à l'expérience : le monde est une constitution compatible avec l'expérience parce qu'il est constitué par l'expérience. Plus particulièrement, la constitution des référents leur est extrinsèque, elle est fondée sur notre expérience » (p.5). Ce qui est généralement retenu, et critiqué, dans ces thèses, est la nature extrinsèque du référent. On s'intéresse moins, par contre, à l'idée de constitution. Or, il n'est pas théoriquement impossible de chercher dans le discours les procédés qui permettent la constitution des référents, c'est-à-dire de chercher les marques linguistiques, textuelles, génériques, discursives, etc., qui participent à la construction du sens d'un item.

### **Travailler le matériau langagier : l'exemple du pigeon new look**

Pour rendre compte de ces positions théoriques, et tenter d'échapper malgré tout aux reproches adressés aux « catégories new look », c'est par l'examen linguistique du terme « pigeon » que nous présenterons nos propositions. Le contexte de recueil de données sera celui du mouvement anonyme des Pigeons, collectif d'entrepreneurs indignés par la politique fiscale du gouvernement, qui s'est fait connaître par une page *Facebook* et un compte *Twitter*.

Nous montrerons, en effet, que la productivité du sens de *pigeon* tient non pas à une vision interne centrée sur l'objet pointé par le mot *pigeon*, mais d'un point de vue externe, à partir des rapports que l'on entretient avec *pigeon* : il y a des sens de *pigeon* qui n'existent que parce que certains attribuent à d'autres l'étiquette de « pigeon ». *Pigeon* est alors à concevoir selon le sens « prendre (quelqu'un) pour un pigeon », c'est-à-dire « prendre quelqu'un pour un naïf facile à duper, une victime à plumer ». L'idée centrale est qu'il y a « pigeon » parce qu'il y a « prise pour », donc perception, jugement, et action en conséquence de la part d'autrui.

Il y a donc, selon nous, un double fonctionnement sémantique, qui explique le succès de cette (dé)nomination :

- l'introduction du référent « pigeon » entraîne aussi l'identification d'un « coupable » qui « pigeonne », c'est-à-dire qui « rend pigeon » (ici c'est le gouvernement qui est visé) ;
- « Pigeon » convoque presque immédiatement l'action dont ceux qui sont désignés comme tels sont victimes, à savoir « être plumés », action qui est intrinsèquement condamnable.

En effet, si, à propos de *pigeon*-animal, *plumer* signifie « enlever les plumes », ici, à propos de *pigeon*-personne, *plumer* signifie « dépouiller progressivement (quelqu'un) d'un bien matériel, généralement par ruse et tromperie ». Aussi y aurait-il presque un effet performatif<sup>1</sup> du mot *pigeon* (ou au moins argumentatif), au sens où il construit, par le fait de son énonciation, un cadre et un ensemble de rapports entre les éléments qui le composent : une victime, un coupable, et une action condamnable menée avec des moyens douteux. *Pigeon* scénarise donc la situation, et construit une représentation de la situation qui donne aux différents acteurs des rôles bien définis.

Cette analyse semble s'opposer à celle que Kleiber (2008 : 42) propose de *canard* :

*canard-animal sera considéré comme basique ou premier et les deux autres emplois de canard-fausse note et canard-sucre trempé comme seconds ou dérivés tout simplement parce que c'est lui qui est à la base de la comparaison et non l'inverse, comme le prouve d'une certaine manière le terme retenu. Si on avait sucre ou fausse note pour désigner un canard-animal – ce qui n'est pas absolument impossible, puisque la similarité peut fonctionner dans les deux sens – les choses seraient différentes et on considérerait sucre-sucre et fausse note-fausse note comme premiers et non sucre-canard et fausse note-canard.*

Dans notre cas, il faudrait considérer que *pigeon*-animal est premier et que *pigeon*-pigeonné et *pigeon*-entrepreneur en dérivent. Cependant, ce mouvement sémantique discernable entre animal, pigeonné et entrepreneur, laisse entrevoir que ce n'est pas la chose « pigeon » qui est saisie dans « pigeonné », mais un certain point de vue sur le référent. En outre, considérant le cadre du discours de presse, la spécificité du discours filtre les possibles sémantiques, et focalise lorsque l'on utilise *pigeon* une certaine donation des références. Une possibilité pour considérer les propriétés cognitives attribuées aux référents par Kleiber, et l'indexicalité du sens motivée par la pratique des discours, est celle développée par Achard-Bayle (2012) qui propose l'association du concept d'espace mental (EM) à celui d'espace discursif. Les discours ouvrent des EM – autrement dit des espaces discursifs qui sont la manifestation linguistique d'états de chose et de croyance – dans lesquels un élément a une contrepartie. La notion de réseau d'EM est capitale dans la double perspective polyphonique et textuelle : les discours donnent des instructions d'ordre pragmatolinguistique, des indices qui dans notre monde d'expérience et notre représentation de ce monde, ainsi que dans notre lexique-

---

<sup>1</sup> Nous utilisons ici le terme *performatif* de manière lâche, à savoir « faire quelque chose en disant » : nous avons montré ailleurs (Longhi, 2008, par exemple) que la performativité est une composante de la constitution du sens en discours, et non un « effet » du discours. Des travaux en cours visent à asseoir la thèse que la nomination peut être considérée comme un acte de langage, c'est-à-dire qu'elle crée, constitue, voire stabilise, une certaine réalité, par l'acte de nommer.

grammaire, permettent certaines interprétations : il s'agit là pour l'auteur d'un processus d'intégration conceptuelle (IC), avec la projection de deux EM en un espace d'intégration (EI) ; il faut en outre imaginer un espace générique (EG) qui permet de les mettre en relation, celui précisément de l'expérience humaine commune. La démarche textuelle (inspirée par Adam notamment) intéresse en ce qu'elle privilégie en particulier la notion d'instruction : « le texte et sa « grammaire » comprennent tout un appareillage formel et codé, qui balise ou sous-tend « une schématisation textuelle » (Adam, 1999 : 122), laquelle permet « d'accéder à un ensemble d'hypothèses intentionnelles qui motivent et expliquent l'acte d'interaction verbale », et de « reconstruire la visée [*i.e.*] effectuer des inférences sur son (ou ses) intention(s) communicative(s) (*ibid.*) » (p. 53). L'auteur s'inscrit, sur le plan sémantique, dans la lignée des travaux de Kleiber, qui se définit par rapport au statut de réalité des référents, avec l'existence de balises instructionnelles qui permettent d'accéder aux référents, avec également un sens conventionnel de ces référents, un socle intersubjectif. Achard-Bayle (2012) plaide pour une approche orientée sur la grammaire du texte, dans laquelle l'opposition langue / discours n'a plus de sens puisque les opérations n'agissent pas indépendamment, à deux niveaux.

C'est justement cette distinction que nous souhaitons dépasser avec la *Théorie des Objets Discursifs*, en ancrant la sémantique discursive à une conception dynamique du sens. En cela, le travail de Rastier intéresse notre démarche, puisqu'en évoquant les corpus et non les signes, l'auteur souligne que la langue n'est pas un système de signes, car un signe n'est qu'un *passage* certes réduit, d'un ou plusieurs textes auquel il renvoie. Les corrélations entre plans du contenu et de l'expression sont cruciales pour la sémiotique des textes, car elles permettent d'aborder la question de la sémosis textuelle :

*la sémantique des textes en corpus met l'accent sur deux complémentarités générales : celle des niveaux de langage ou plans de description (morphologie, syntaxe, sémantique) et celle des paliers d'organisation et de complexité (mot, phrase, texte, intertexte) (Rastier 2011 : 48).*

A cette opposition entre contenu et expression, Rastier ajoute celle entre qualité et quantité, telle que formulée dans le titre *La mesure et le grain*. S'appuyant sur la textométrie, il montre que l'on passe de la mesure des mots à la mesure des textes, en mentionnant certaines précautions, car ce qui est mesurable ou fréquent n'est pas forcément intéressant, parfois les unités rares ou absentes sont tout aussi intéressantes. Dans notre cas par exemple, il faudrait comparer les usages de *pigeon*-animal et *pigeon*-entrepreneur dans le corpus de presse, pour corréler la validité du lien dénominatif établi par l'intuition dans le premier<sup>2</sup>.

## **De la volatilité des dénominations**

Pour étayer ce qui vient d'être dit, nous allons nous pencher sur quelques productions recensées lors de ce *Mouvement des pigeons*.

### **De la remotivation du pigeon au dindon**

Un trait original de certaines productions concerne la remotivation de la dimension animale du Pigeon. Sur *Twitter*, on a l'usage des propriétés « animales » : tête d'animal, smiley de

---

<sup>2</sup> Par ailleurs, dans le cas du mouvement des Pigeons, avec le compte twitter @DefensePigeons, *pigeon* semble d'abord associé à « trompé en affaires, plumé », et dans un second mouvement à « entrepreneur » : il apparaît en général soit au pluriel, soit avec une majuscule, parce qu'il s'agit d'un mouvement qui s'est donné comme nom propre *Les Pigeons*. Il y a donc un fonctionnement de type anaphorique, avec la reprise dans la textualité d'un élément commun introduit par l'identité du mouvement, ce qui étaye l'hypothèse de la relation entre la construction de la référence et la textualité.

pigeon, cri du pigeon, ce que nous considérons comme des processus de « remotivation » du sens dit prototypique<sup>3</sup>.

#### *L'avatar et le cri du pigeon*

Dans le premier exemple, l'avatar du compte (une tête de pigeon) est accompagné d'un texte actualisant le cri du pigeon :

1) *Les Pigeons, @DefensePigeons*  
16 oct. 2012, 10h05

*Débat #geonpi avec @isai\_fr sur France 24 Rhouuuuu*

Dans ce tweet (<https://twitter.com/DefensePigeons/status/258252251632640002>), nous voyons l'avatar à tête d'animal Pigeon, repris par le mot « dièse » (hastag) #geonpi, qui le reprend sous une autre forme. On a également l'usage du cri de l'animal, ce qui renforce la contribution « animale » au mouvement des entrepreneurs.

#### *Le terme « roucoulement »*

Le second exemple (<https://twitter.com/DefensePigeons/status/257903947346497537>) est intéressant par le terme « roucoulement » qu'il véhicule :

2) *Les Pigeons, @DefensePigeons*  
15 oct. 2012, 11h01

*Les Roucoulements de @jattali <http://blogs.lexpress.fr/attali/2012/10/15/le-suicide-fiscal/> ... Rhouu Rhouu #geonpi*

L'expression d'un commentateur du mouvement est reprise sous une forme d'expression de l'animal Pigeon, ou plus généralement d'un volatile, ce qui file la métaphore animale à propos du contexte médiatique et politique.

#### *L'iconicité du smiley qui forme une tête de pigeon*

Enfin, c'est une dimension plus iconique qui est à l'œuvre dans l'exemple 3 (<https://twitter.com/DefensePigeons/status/257817135366144000>) :

3) *Les Pigeons, @DefensePigeons*  
15 oct. 2012, 17h16

*@StartingRock langage #geonpi (8>*

Il est intéressant de noter que les usagers se sont appropriés l'analogie animale, au point de créer, grâce aux lettres et signes du clavier, une tête de pigeon : (8>. Cette iconicité est selon nous assez symptomatique de cette corrélation sémantique entre les différents sens et usages de « pigeon ».

#### *Continuités dans la presse*

Ces exemples ne sont pas des illustrations marginales propres au réseau Twitter, puisque dans la presse nous pouvions par exemple lire :

4) *Libération, ÉCONOMIE, 21 octobre 2012, « Jean-David Chamboredon : pigeon sauce chasseur »*

5) *Le gouvernement se dit "en chasse" d'un repreneur pour Petroplus Le Monde.fr avec AFP | 22.10.2012 à 10h01*

6) *JOL Presse, Economie, « We are not #dindons ! »*

Les exemples (4) et (5) jouent sur la plasticité du sens de *pigeon* et induisent une contradiction apparente entre contexte et cotexte, alors que le sixième joue, dans un autre cas

---

<sup>3</sup> Pour des questions liées aux droits d'auteur ou de reproduction des tweets dans leur environnement natif, nous donnons ci-dessous les comptes, données temporelles, et contenus textuels, des tweets analysés. Nous revoyons le lecteur au billet du 28 décembre 2013 de la page <http://corpusdetweetspolitiques.blogspot.fr/> qui contient les captures d'écran des trois tweets analysés.

mais jugé similaire (les employés à domicile), sur l'analogie du processus sémantique d'un terme animal dont le sens est proche. Avec les expressions « pigeon sauce chasseur », « en chasse » et « dindons », on retrouve donc la remotivation « animale », qui justifie la plasticité sémantique dont nous parlions.

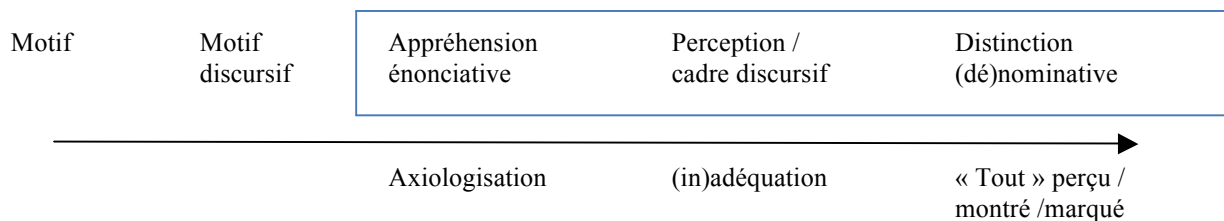
### La Théorie des Objets Discursifs

Pour asseoir cette analyse sémantique, à la fois adossée à une certaine forme de référentialisme et tributaire des notions d'usage, de valeur pragmatique, et de rapports des référents, nous développons la *Théorie des Objets Discursifs* (TOD, à partir de Longhi, 2008, puis Longhi, 2011), qui combine les exigences d'un examen linguistique, en s'appuyant sur l'analyse de corpus discursifs, les pré-requis d'une théorie phénoménologique du langage, et l'attention au partage intersubjectif par le biais d'analyses en discours. Trois dimensions importantes y sont affirmées :

- à la suite de Cadiot et Visetti (2001 : 181), nous considérerons que « la fonction dénominative consiste à étiqueter une identité, c'est-à-dire un ensemble de rapports qui nous lient d'emblée (même si nous n'y entrons pas effectivement) à un thème appréhendé dans un cadre thématique réputé originaire », en tenant en compte les indices linguistiques et les usages en corpus de ce fonctionnement dénominatif ;
- à la suite de Siblot (1998 : 10-11), nous considérerons que lorsque l'on analyse du discours, « le recensement chronologique des évolutions du sens n'y livre que peu d'indications sur les emplois » et que « si l'on veut se donner la possibilité de comprendre la diversité des déplacements discursifs de sens, dont la langue enregistre la trace, on est conduit à analyser des discours et à formuler les questions que la rhétorique, depuis Quintilien, impose d'adresser à tout texte lorsqu'on en étudie le sens : Qui parle ? À qui ? Où ? Quand ? Pour dire quoi ? Dans quelle intention ? Comment ? ».
- le caractère argumentatif de la mise en discours, qui étaye l'idée de dispositifs antérieurs à la prise de parole, qui structure les formes et les contenus investis dans les discours par les sujets (*sens commun* chez Sarfati, 2011 par exemple, *prédiscours* chez Paveau, 2006).

Schématiquement, comme nous aimons à le faire, voici la représentation théorique du cadre d'analyse, au regard des concepts de polysémie et de dénomination :

#### Considération sur le statut dénominatif



Ce qu'il est important de noter, c'est que le sens, et le référent perçu, ne se donnent pas de manière totale, mais de manière processuelle, par un phénomène de dynamique sémantique qui intègre une couche générique de sens (le motif), une dimension plus discursive / textuelle, et ensuite une certaine individuation liée à l'énonciation, à la compétence discursive / générique, et finalement à une forme d'activité métalinguistique en « temps réel » qui fait percevoir le statut dénominatif ou pas : cette perception peut réussir ou échouer en fonction des critères d'axiologisation, d'adéquation ou inadéquation au cadre discursif, et enfin au

marquage linguistique qui appuierait plus ou moins le caractère dénominatif, sans pour autant le garantir (voir l'exemple *d'ophtalmologue*).

Pour nous, le mot *pigeon* ne réfère pas prioritairement à l'animal, mais constitue une forme sémantique caractérisée par la dimension /se faire plumer/, qui se profile ensuite en discours et qui oriente vers une perception « animale », « humaine », ou reste disponible pour d'autres stabilisations :

*Considération sur le statut dénominatif de « pigeon » entrepreneur*

Motif	Motif discursif	Appréhension énonciative	Perception / cadre discursif	Distinction (dé)nominative
/se faire plumer/	spolié	Discours de droite / commerçant...	Discours politique / médiatique...	<b>Pigeon entrepreneur</b>
		Axiologisation	(in)adéquation	« Tout » perçu/ montré/marqué

Ces processus s'appuient sur des opérations syntaxiques et grammaticales par exemple, que nous ne pouvons pas traiter ici, qui permettent un profilage des motifs (par exemple, dans *crise des pigeons, conflit des pigeons*, etc.), avec la structure N de N.

## Conclusion

Si la contribution de Georges Kleiber à la sémantique linguistique est considérable, nous avons tenté de montrer que, dans les débats actuels sur le statut du sens, il est possible de proposer un modèle du sens qui ne nie pas les réserves que ce grand sémanticien accorde aux modèles *new look*, mais qui ne suit pas pour autant la vision référentialiste de la dénomination et de la polysémie. Nous proposons, à titre de piste d'échanges, et très modestement, de poser des jalons d'une *Théorie des Objets Discursifs*, qui tente de cerner les processus de référenciation en discours, en les adossant aux dynamiques textuelles, génériques et discursives qui participent du fonctionnement sémantique global, et s'intègrent aux processus lexicaux. Pour nous, le mot *pigeon* des entrepreneurs est le même mot que celui qui désigne l'oiseau « pigeon », et leurs sens ne servent pas à discriminer des catégories cognitives dotées d'une primauté quelconque, mais plutôt des rapports différents aux référents. Pour cela, les travaux de Georges Kleiber sont des sources de réflexion inépuisables, et pour cela nous tenons à lui rendre un hommage du bout de la « plume ».

## Références bibliographiques

- Achard-Bayle, G., 2012, *Si quelque chat faisait du bruit... Des textes (aux discours) hybrides. Essais de linguistique textuelle et cognitive*, Metz : CELTED-CREM, Université de Lorraine, Recherches linguistiques
- Cadiot, P., Visetti, Y.-M., 2001, *Pour une théorie des formes sémantique*, Paris : PUF.
- Kleiber, G., 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de Praxématique*, 36, 21-41.
- Kleiber, G., 2003, « Sur la sémantique de la dénomination », *Verbum*, tome XXV, 1, 97-106.
- Kleiber, G., 2008, « Du sens aux choses en passant par la polysémie catégorielle », in Frath, P. (éd.), *Dénomination, phraséologie et référence*, *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, Beiheft 35, Stuttgart : Franz Steiner Verlag, 17-44.

- Lebas, F., Cadiot, P., 2003, « La constitution extrinsèque du référent: présentation », *Langages*, 150, 3-8.
- Longhi, J., 2008, *Objets discursifs et doxa. Essai de sémantique discursive*, Paris : L'Harmattan, collection « Sémantiques ».
- Longhi, J., 2011, *Visées discursives et dynamiques du sens commun*, Paris : L'Harmattan, collection « Sémantiques ».
- Noailly, M., 1996, « Dans le sens du fleuve : syntaxe et polysémie », in Fall, K., Léard, J.-M., Siblot P. (éd.), *Polysémie et construction du sens*, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Praxiling, 25-40.
- Paveau, M.-A., 2006, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- Sarfati, G.-E., 2011, « Analyse du discours et sens commun : institutions de sens, communautés de sens, doxa et idéologie », in Guilhaumou J., Schepens P. (dir.), *Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours*, Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 139-174.
- Siblot, P., 1998, « Algérien dans l'imbroglio des dénominations », *Mots*, 57, 7-27.